



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

A l'attention du Pôle événements -Service Logistique **uniquement par mail** à : pitches.start-up@lsa.fr

Date limite de dépôt des dossiers : **6 juillet 2018**

Inscription en ligne impérative pour valider votre candidature !

(www.lsa.fr rubrique Evénements / Trophées)

POURQUOI PARTICIPER ?

Venez pitcher lors du LSA RetailTech Forum pour faire décoller votre produit ou service lié au Retail !

Rencontrez les Décideurs du Retail et soyez accompagnés dans le développement de votre projet.

La 2ème édition du RetailTech Forum sera l'occasion de réunir, le 25 septembre 2018, **plus de 100 décideurs du retail et de la grande consommation.**

- Une journée destinée à la **découverte** d'un **maximum de « pépites »** en un **minimum de temps** et au **partage d'expériences et de best practices** entre les acteurs du retail, les start-up, les incubateurs et leurs partenaires

12 Start-up seront retenues pour pitcher, réparties dans 4 sessions :

Parcours online, E-commerce, Omnicanal

Digitalisation du magasin, Expérience client

Data, Relation client, Personnalisation

Supply chain

A l'issue de la journée, les Trophées LSA RetailTech Forum récompenseront les meilleurs pitches Start-up:

- **4 prix « Start-up LSA de l'année »** : un jury de professionnels distinguera pour chaque séance de pitch la meilleure start-up !

- **1 prix « coup de cœur du public »** : l'audience de décideurs votera en live pour la start-up la plus innovante parmi l'ensemble des start-up qui auront pitché



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

Candidatez sans plus tarder pour pitcher lors du Retailtech Forum !

QUI PEUT CANDIDATER ?

- 1- **Une Start-up, de moins de 5 ans d'existence, qui a développé un produit ou un service au caractère innovant et qui peut s'inscrire à tous les stades dans le secteur du retail (depuis la R&D jusqu'au consommateur final)**
 - La R&D, l'innovation et la production
 - La relation client et acquisition client : datamining, IA, réseaux sociaux, shopping communautaire, recommandations...
 - Le mix marketing : produit, pricing, marketing prédictif, promotion, données produit et assortiment...
 - La transformation du magasin et la digitalisation du point de vente : réalité virtuelle et augmentée, robot, store analytics, reconnaissance visuelle, beacons...
 - E-commerce et solutions de market place : mobile to store, web to mobile, cross canal, UX...
 - La livraison, le service : aide à la livraison, dernier km, unification des stocks, prédictions, plateforme OMS, picking...

- 2- **Le produit ou service proposé devra être suffisamment avancé dans son développement pour répondre à des critères de commercialisation. Sera pris en compte le potentiel commercial et économique du produit ou service.**

COMMENT CANDIDATER ?

Au plus tard le 6 juillet 2018, envoyez votre dossier de candidature à cette adresse mail : pitches.start-up@lsa.fr

COMMENT SONT SELECTIONNEES LES START-UP ?

Examen des dossiers et sélection par un jury de professionnels composé de décideurs de la grande conso et de membres de la rédaction LSA. 12 Start-up seront retenues pour pitcher lors de l'événement

Date de la réunion du jury : 31 aout 2018

Format du pitch le 25 septembre : 5 minutes d'intervention par start-up



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

Les éléments suivants vous seront demandés :

IDENTITÉ DU CANDIDAT – DE LA START-UP :

NOM ENTITE :

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

SITE WEB :

ADRESSE E-MAIL :

TEL :

CONTACT (que nous pouvons joindre si besoin pour le suivi du dossier) :

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

ADRESSE E-MAIL :

TEL :

AUTORISATION

Par la présente, le candidat (prénom, nom, fonction) :

Représentant la société

- a) déclare et garantit être titulaire et/ou avoir obtenu toutes les autorisations des titulaires des droits de propriété intellectuelle ou industrielle (notamment brevets, marques, dessins et modèles, photos, droits d'auteur, vidéos....) attachés aux réalisations présentées ainsi qu'à tout élément du dossier de candidature,
- b) autorise l'Organisateur à reproduire et représenter ces éléments lors du RetailTech Forum, dans son magazine et son site internet « LSA » ainsi que dans tout autre média quel qu'en soit le support susceptible de traiter des Pitches Start-up LSA et des Trophées Start-up LSA et notamment les documents promotionnels des éditions suivantes. Ces autorisations devront pouvoir intervenir sans obligation d'aucune sorte à la charge de l'Organisateur,

en conséquence, garantit l'Organisateur de tout recours à l'égard de ce qui précède,

- c) en déposant sa candidature, reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement du concours.

SESSION DANS LAQUELLE LA CANDIDATURE POUR PITCHER EST PRÉSENTÉE

- Parcours online, E-commerce, Omnicanal
- Digitalisation du magasin, Expérience client
- Data, Relation client, Personnalisation
- Supply chain

1 dossier déposé dans une catégorie = 1 inscription

Si vous souhaitez déposer votre dossier dans plusieurs catégories, vous devez remplir autant de dossiers de candidature que de démarche catégorielle mise en place et acquitter le droit d'inscription pour chacun des dossiers présentés.

* Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la loi Informatique, Fichiers et Libertés du 06/01/78 modifiée le 6 août 2004. Les participants sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre du concours sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Ces données font l'objet d'un traitement automatisé et sont conservées dans un fichier informatique que GISI se réserve le droit d'exploiter ou de commercialiser.

Tous les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant et peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à l'adresse suivante :

Groupe Industrie Services Info, « Pitches Start-up LSA », Pôle événements -Service Logistique
Antony Parc 2 - 10, place du Général de Gaulle - 92 186 Antony Cedex



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

NOM DE VOTRE START UP

UNE PRESENTATION DE VOTRE START-UP (Date de création, lieu du siège, effectifs, CA...)

DESCRIPTION SUCCINTE EN 2 LIGNES DU PRODUIT OU SERVICE

Une présentation non confidentielle du projet développé par la start-up utilisable par les organisateurs lors de la communication



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

UNE DESCRIPTION DU PRODUIT OU SERVICE PLUS DETAILLÉE

Nom du produit ou service

Description

UN DESCRIPTIF DU/DES MARCHE(S) VISE(S) : (Grande consommation, Grande distribution ou les 2 marchés)

CARACTERE INNOVANT



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

RESULTATS OBTENUS OU ESCOMPTEES (Gains, ROI, avantage concurrentiel, bénéfice pour le client ou les consommateurs ...)

EN QUOI VOTRE PROJET OU SERVICE MERITE D'ETRE RETENU ?

EN COMPLEMENT DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous pouvez joindre en format numérique uniquement

- **Un Powerpoint ou PDF de présentation de votre solution**
- **Des photos et des vidéos de vos réalisations**
- **Une plaquette de votre entreprise (facultatif)**



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

RÈGLEMENT

CANDIDATURES PITCHS START-UP LSA

ARTICLE 1 - L'ORGANISATEUR

Les Pitches Start-up sont organisés par :

GRUPE INDUSTRIE SERVICES INFO

Société par actions simplifiée au capital de 38 628 352 euros - RCS Nanterre 442 233 417

Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20156 - 92 186 Antony Cedex - France

Concours organisé du 26 février 2018 au 6 juillet 2018.

ARTICLE 2 - OBJET DE LA SELECTION DES START-UP & DU CONCOURS

LSA souhaite sélectionner et récompenser pour cette 2ème édition, les Start-up, de moins de 5 ans d'existence, qui ont développé un produit ou un service au caractère innovant et qui peut s'inscrire à tous les stades dans le secteur du retail (depuis la R&D jusqu'au consommateur final), dans l'une des 4 sessions définies ci-après, par une personne morale française ayant son siège social ou un établissement secondaire en France métropolitaine exclusivement et exerçant l'activité suivante : Fournisseurs de solutions exploitables dans le secteur du retail et de la grande consommation, en propre ou en accord avec leurs annonceurs.

Le produit ou service proposé devra être suffisamment avancé dans son développement pour répondre à des critères de commercialisation. Sera pris en compte le potentiel commercial et économique du produit ou service

ARTICLE 3 - LES PITCHS & LES TROPHÉES

3.1 Sous réserve d'un nombre de candidatures suffisant, l'Organisateur sélectionnera les start-up qui pitcheront lors du Forum et décernera un Trophée dans les 4 sessions suivantes :

Parcours online, E-commerce, Omnicanal

Digitalisation du magasin, Expérience client

Data, Relation client, Personnalisation

Supply chain

A l'issu de la journée, les Trophées LSA RetailTech Forum récompenseront les meilleurs pitchs Start up:

- 4 prix « Start-up LSA de l'année » : un jury de professionnels distinguera pour chaque séance de pitch la meilleure start-up !

Il est précisé que l'Organisateur se réserve la possibilité de maintenir, supprimer ou fusionner plusieurs catégories en fonction du nombre de dossiers reçus et de leur qualité.



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

3.2 En outre, le public de décideurs décernera un (1) PRIX « COUP DE COEUR » (non soumis à candidature) :

-1 prix « coup de cœur du public » : l'audience de décisionnaires du retail votera lors du Forum pour la start-up la plus innovante parmi l'ensemble des start-up qui auront pitché

ARTICLE 4 - LES CANDIDATURES

Pour candidater pour pitcher lors du Forum et participer aux Trophées Start-up LSA les candidats doivent impérativement :

4.1 Etre une personne morale telle que définie à l'article 2 ci-avant.

4.2 Le produit ou service proposé devra être suffisamment avancé dans son développement pour répondre à des critères de commercialisation. Sera pris en compte le potentiel commercial et économique du produit ou service.

Le candidat pourra concourir dans plusieurs catégories sous réserve de :

- remplir autant de dossiers de candidature que de catégories choisies,
- acquitter le droit d'inscription pour chacun des dossiers présentés.

4.3 Compléter le bulletin d'inscription uniquement en ligne sur la page <http://evenements.infopro-digital.com/lisa/trophees/> et acquitter le droit d'inscription, tel qu'indiqué sur la page d'inscription du site, pour chaque dossier déposé :

- o par carte bancaire lors de l'inscription en ligne
 - o par chèque à l'ordre de Groupe Industrie Services Info (adresse : Groupe Industrie Services Info, « Candidatures Pitches Start-up LSA 2018» - Pôle événements - Service Logistique, Antony Parc 2 - 10, place du Général de Gaulle - 92 160 Antony, Standard : 01 77 92 92 92 - pitches.start-up@lsa.fr)
- o par virement bancaire :
 - Domiciliation : Natixis Paris
 - Banque : 30 007 - Code guichet : 99999 - N° de compte : 04066398000 - Clé RIB 43
 - BIC : NATXFRPPXXX - IBAN : FR76 3000 7999 9904 0663 9800 043

4.4 Retourner son dossier de candidature dactylographié et complet (téléchargeable sur le site internet du Trophée) uniquement par mail à l'adresse pitches.start-up@lsa.fr

Pour compléter la candidature, il est recommandé de joindre une plaquette de présentation au format numérique et des photos/vidéos (max 2 minutes).

Les formats Powerpoint, wma sont acceptés.

LE BULLETIN D'INSCRIPTION, LE REGLEMENT DU DROIT D'INSCRIPTION ET LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLET DOIVENT PARVENIR A L'ORGANISATEUR AU PLUS TARD LE 6 JUILLET 2018.

Toute candidature incomplète, hors délai, non accompagnée du règlement des droits d'inscription ou ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus ne sera pas admise à participer.

La validation en ligne du bulletin d'inscription emportera acceptation, sans restriction ni réserve, du présent règlement.



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

ARTICLE 5 - ENGAGEMENT DES CANDIDATS

5.1 - Les candidats sont tenus d'obtenir, préalablement à l'envoi de leur dossier de candidature, toutes les autorisations nécessaires à la reproduction et à la représentation des éléments constitutifs de leur dossier (notamment et sans que cette liste soit exhaustive : marques dessins, photos, droits d'auteurs, vidéos..., notamment des prestataires éventuellement intervenus dans l'opération concernée etc.) lors de la Remise des Prix, dans tous médias, quel qu'en soit le support, susceptible de traiter des Pitches Start-up LSA dans un but promotionnel ou d'information, ainsi que pour une reproduction, par l'Organisateur sur les documents promotionnels des éditions suivantes de ce concours. Ces utilisations devront pouvoir intervenir sans obligation d'aucune sorte à la charge de la société organisatrice.

Les sociétés candidates garantissent l'Organisateur de tout recours à cet égard, ce dernier ne pouvant en aucun cas être tenu pour responsable d'aucun litige lié à la propriété intellectuelle attachée à l'un des éléments constitutifs d'un dossier de participation aux Trophées.

5.2 - L'Organisateur s'engage à ne divulguer avant les Pitches et la remise des Trophées aucune information considérée confidentielle par le candidat qui l'aura expressément signalée comme telle dans son dossier de candidature.

ARTICLE 6 - SELECTION DES LAUREATS

6.1 Candidature pour pitcher et Trophées dans les 4 sessions définies à l'article 3.1

Les dossiers de candidature complets parvenus au plus tard le 6 juillet 2018 seront soumis au jury composé d'experts de la grande consommation et du comité rédactionnel de LSA. Le jury sélectionnera les start-up qui pitcheront lors du RetailTech Forum et la meilleure start-up de chaque session.

6.2 Prix « Coup de cœur du public »

Le public de décideurs présent lors du RetailTech Forum, choisira parmi les start-up qui auront pitché, la start-up « Coup de cœur ».

6.3 Le jury se réunira fin aout 2018 pour sélectionner les start-up qui pitcheront et pour décerner les 4 Trophées Start-up LSA et le prix coup de cœur du public.

La présentation des dossiers fait l'objet d'un débat entre les membres du jury. Un vote dégage les 12 start-up qui pitcheront. Le jury votera en live lors du RetailTech Forum le 25 septembre 2018.

Les membres du jury ne pourront participer au vote d'un Trophée dans lequel leur entreprise (ou leurs marques) serait soit candidate soit impliquée directement ou indirectement.

Les délibérations du jury sont confidentielles et ce dernier n'aura en aucun cas à se justifier de ses choix.

Le Jury se réserve la possibilité de ne pas délivrer de prix, de nommer des ex-æquo ou de créer de nouveaux prix.

ARTICLE 7 - UTILISATION DES NOMS ET LOGOS "PITCHS START-UP LSA & TROPHÉES START-UP LSA"

Seuls les lauréats sont autorisés à utiliser les noms et Pitches Start-up LSA et Trophées Start-up LSA 2018, dans les formes et conditions transmises par l'Organisateur, sur toute documentation commerciale et promotionnelle concernant la société ou le dispositif récompensé(e)s, pendant une durée maximum d'un an à compter de la remise des prix et uniquement sur le territoire français.



DOSSIER DE CANDIDATURE

PITCHS START-UP

RETAILTECH FORUM

ARTICLE 8 - REMISE DES PRIX

Le palmarès des Trophées Start-Up LSA 2018 sera dévoilé lors d'une remise de Prix réunissant toute la profession. A cette occasion, les prix seront remis aux lauréats.
Chaque dossier de candidature déposé donne droit à assister à la remise de Prix.

ARTICLE 9 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 « informatique et libertés ». Les candidats sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre du concours sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Ils acceptent que leurs données soient utilisées par l'Organisateur pour la réalisation des actions de communication prévues au présent règlement.

Tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant et peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à l'adresse suivante :

Groupe Industrie Services Info, « Candidature Pitches Start-up LSA 2018 »
Pôle événements -Service Logistique
Antony Parc 2 - 10, place du Général de Gaulle - 92 160 Antony

ARTICLE 10 - DIVERS

Le présent règlement est soumis à la loi française. L'organisateur statuera souverainement sur toute difficulté pouvant naître de l'interprétation et/ou de l'application du présent règlement.

Antony le 26.02.2018